



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 20 mars 2025 19h00

Vidéoconférence

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représentée par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représentée par
Jan Van Lantschoot (représentant permanent)
Jan Gesquière
- Marc Marnette
- Kris Fels
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

Invités permanents : Koen Umans (CEO Basketbal Vlaanderen)
Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

1. Approbation des procès-verbaux des réunions précédentes

Les procès-verbaux des réunions des 19/2 en 27/2 sont approuvés.

2. Fonctionnement général

2.1. Organisation d'un drive commun

M. Garaleas fait le point sur les discussions avec le fournisseur. Il s'agit de la conversion des boîtes mail vers un environnement Microsoft, ainsi que de la mise en place d'un environnement Teams et Sharepoint dans lequel tous les départements au sein de BB pourront collaborer et stocker leurs documents.

Le budget est parcouru et les différentes composantes de la solution technique sont examinées. Le CdA donne le feu vert pour la continuation du développer du projet.

2.2 Conventions

Les différentes conventions qui restent à finaliser sont passées en revue :

- Le contrat avec Powerade sera soumis aux présidents pour signature après quelques ajustements mineurs.
- Le contrat Shikenzo et l'addendum DHL seront soumis aux présidents via signature numérique vendredi afin que cela puisse être traité le plus rapidement possible.
- Pour le contrat avec Decathlon, M. Umans doit encore contacter le fournisseur pour parcourir quelques derniers commentaires. Ce contrat sera également finalisé par la suite.
- En ce qui concerne la convention PBL, M. Garaleas a contacté M. Van de Keere et il soumettra le projet de convention aux membres du CdA.

3. Compétition

3.1 Compétition nationale de jeunes

Attribution de l'organisation des finales 2025 :

M. Umans présente un tableau dans lequel les différentes candidatures sont comparées sur la base d'une série de critères. Le CdA approuve la proposition d'attribuer l'organisation à

Kangoeroes Mechelen sur la base de cette comparaison. Il est également décidé que le même club ne sera plus éligible pour organiser cela en 2026.

Format 2025-2026 :

M. Umans a demandé au département Compétition une analyse SWOT des différentes formules possibles. La discussion de fond aura lieu lors de la prochaine réunion du CdA.

3.2 TDW2

M. Thomas présente un projet de profil et de description de fonction pour le poste de responsable du développement du basketball féminin.

Le CdA remercie M. Thomas pour la qualité du document. M. Henry souhaiterait recevoir dès que possible un calendrier concret pour la suite de la procédure et des précisions sur la manière dont le recrutement sera organisé. Il estime que beaucoup de temps s'est écoulé depuis la réunion avec les clubs à ce sujet et qu'il faut communiquer avec ceux-ci. Il souhaite un débat approfondi lors de la prochaine réunion avec des documents spécifiques sur le projet comme ligne directrice.

M. Van Lantschoot estime qu'il existe de nombreux chevauchements avec les personnes et les fonctions existantes. Il s'interroge également sur la charge de travail et le budget qui devraient être prévus à cet effet. M. Thomas explique qu'il s'agit d'un rôle de coordination qui peut s'appuyer sur l'apport des personnes existantes au sein de l'organisation.

M. Garaleas propose d'envisager une répartition des tâches entre 2 personnes, les tâches sportives et les tâches non sportives et ce sans augmenter le coût total en fixant un pourcentage de travail spécifique pour les deux.

M. Fels souligne que l'aspect sportif est primordial et que le but du projet est d'élever le niveau de compétition et le fonctionnement des clubs. Il suit l'idée de la répartition des tâches entre 2 personnes.

M. Gesquière estime qu'à travers tous les aspects du profil nous recherchons l'oiseau rare qui sera difficile à trouver. Il demande de préciser les tâches avec quelques exemples. Il souhaite également pouvoir discuter de noms précis d'ici la prochaine réunion.

M. Delchef précise que les décisions relatives à la compétition 25-26 doivent être communiquées aux clubs avant le début de la période de mutation et qu'une décision doit donc être prise lors de la prochaine réunion. Cela signifie également que des décisions doivent être prises avant de nommer la personne envisagée.

Comme prochaines étapes dans la procédure, les membres sont invités à soumettre leurs questions à M. Umans et Thomas. Ceux-ci élaboreront un document de travail avec des options concrètes d'ici la prochaine réunion.

3.3. Publication des rapports du département compétition

M. Garaleas fait part du fait que les dispositions nécessaires ont été prises pour que le département compétition transmette tous les rapports et décisions au secrétariat pour publication. En outre, le CdA demande aussi d'être mis en copie de la distribution des documents et que la publication soit faite 2 jours ouvrables après celle-ci. Cette étape intermédiaire ne signifie en aucun cas que les décisions sont ratifiées ou approuvées par le CdA.

3.4. Droits de streaming TDM

M. Thomas informe le CdA que des partenaires techniques sont recherchés pour rendre ce projet réalisable. De plus, une réunion sera programmée avec les parties prenantes concernées afin de clarifier l'élément de droits et de règles concernant le streaming.

3.5. RACI du département compétition

M. Delchef propose de remettre le point à la prochaine réunion.

3.6. Montée en TDM1

M. Delchef pose la question de savoir si l'accession vers la TDM1 est obligatoire ou facultative, les deux versions linguistiques permettant l'interprétation. Le CdA précise que la montée en TDM1 est facultative. Il informera le département compétition.

En marge de cette discussion, il est également reconfirmé que les play-down seront disputés en TDW.

3.7. Utilisation de la feuille de match électronique de la FIBA

M. Thomas fait rapport de la réunion avec le département compétition concernant l'utilisation de la feuille de match électronique de la FIBA dans les divisions nationales. De cette façon, tous les clubs utiliseront le même outil.

Techniquement, cela peut être mis en place à temps pour être utilisé la saison prochaine. Des formations seront aussi dispensées aux clubs.

4. Arbitrage

Les points concernant la note stratégique sur l'arbitrage, l'organisation de la cellule stratégique, le budget du NDR et la publication des rapports du NDR seront débattus lors de la réunion prévue avec le NDR le 31/3.

5. BNT

5.1 Assistant Coach Cats

M. Van Camp se joint à la réunion. Il décrit le processus de sélection et les entretiens avec le head-coach, l'assistant et les 2 derniers candidats retenus. Il décrit le profil du candidat qui a la préférence. Il explique également la mise en place d'une masterclass au cours de laquelle les connaissances des coachs seront transférées à d'autres coachs belges.

M. Gesquière s'interroge sur l'impact sur le budget. M. Garaleas présente les options pour le statut de l'assistant ainsi que le coût pour le budget. Son ordre de grandeur n'a pas d'impact significatif. M. Henry demande si ce staff a suffisamment de connaissance des adversaires du Championnat d'Europe. M. Van Camp explique que les pays que nous devons battre sont également actifs aux Jeux olympiques et à la Coupe du monde.

M. Delchef tient à souligner et féliciter les différentes instances pour avoir suivi la nouvelle méthode de travail inhérente à la gestion des équipes nationales.

5.2 Budget BNT 2025

M. Thomas présente une version actualisée du budget. Les changements sont repris dans le document qui contient désormais tous les scénarii et apporte plus de clarté sur les évolutions et hypothèses possibles. Le CdA remercie le management pour le travail effectué. L'étape suivante consistera pour le management team de se réunir très prochainement pour examiner en détail

l'ensemble du budget et le mettre à jour en fonction des dernières informations sur les recettes et les dépenses.

5.3 Comptes 2024

M. Thomas présente les comptes BNT 2024. Le CdA les approuve ceci de manière définitive.

5.4 Tip-off staff BNT Youth 16 mars 2025

M. Garaleas rend compte du succès du « tip-off » des staffs des BNT Youth. Lors de cette réunion, des explications ont été données sur la nouvelle structure générale, et des groupes ont travaillé sur le programme, les aspects technico-sportifs et organisationnels. M. Delchef est d'accord avec lui et confirme que cette rencontre a été accueillie positivement par les participants et contribue à donner une bonne image de l'organisation. Cela a également été communiqué via un article sur le site Web et des publications sur les réseaux sociaux avec des photos de tous les membres du personnel par sélection.

6 Juridique

6.1 Réforme de la partie juridique

M. Van Lantschoot rapporte que les travaux débiteront en avril.

6.2 Publications des décisions du conseil judiciaire

M. Van Lantschoot inclura ce point dans les initiatives relatif au point précédent. M. Delchef souligne que la publication des décisions est également pertinente pour les autres clubs qui ne sont partie au litige et fait référence à une décision récente.

7 Divers

7.1 Groupe de travail 100 ans de basket

M. Van Lantschoot rapporte qu'une date a été fixée pour une première rencontre. Il doit toutefois fixer le lieu.

7.2 Website Basketball Belgium

M. Thomas indique que les analyses sur ce sujet sont actuellement en suspens, se référant à l'analyse des données plus globale. Il faut d'abord considérer l'approche de la base de données sous-jacente : soit le site web n'est mis en place qu'après que la base de données soit en ordre, soit on met d'abord en place le site web mais celui-ci doit être prévu pour une connexion ultérieure avec une nouvelle base de données.

7.3 Projet base de données – prochaines étapes

M. Gesquière rapporte que le projet base de données et les prochaines étapes seront présentées au CdA de BVL. Il veut avoir une discussion sur qui paiera quoi. Ceci est prévu lors la réunion BVL-AWBB du 31/3.

7.4 Membre honoraire à la FIBA

FIBA Europe propose de nommer comme membres honoraires deux anciens membres du conseil d'administration, dont M. C. Coomans. Ce projet sera présenté au Conseil d'administration en mai. Si leur nomination est approuvée, ils seront invités à l'assemblée générale en mai. Afin de prendre cette décision, il est demandé à Basketball Belgium si elle est prête à envoyer une lettre avec la demande. Le CdA marque son accord à ce sujet. M. Garaleas fera le nécessaire.

7.5 Player Commissions

Le CdA discute d'une récente circulaire de la FIBA exhortant les fédérations à mettre en place une commission des joueurs. Le CdA trouve l'initiative fondée et juge utile d'approfondir cette question.

M. Gesquière suggère d'impliquer éventuellement Sam van Rossom et Laurence Van Malderen puisqu'ils suivent actuellement une formation FIBA.

M. Henry demande de prêter attention à la diversité dans la composition, non seulement en termes de genre, mais aussi entre les anciens joueurs et les joueurs actifs, ainsi qu'entre les joueurs de différents niveaux (professionnels et de première division).

Le CdA demande également qu'Ann Wauters soit consultée concernant le rôle de la commission des athlètes du COIB. M. Fels suggère de contacter les pays d'Europe qui ont déjà créé cette instance.

7.6 AG FIBA Europe

Le CdA discute de qui assistera à l'assemblée générale annuelle de la FIBA Europe en mai. Les personnes intéressées reviendront sur le sujet.

7.6 Candidatures au conseil d'administration du COIB

Suite à l'appel de candidatures du COIB pour le conseil d'administration, M. Delchef fait part du fait de se représenter pour un nouveau mandat. Le CdA le soutient et approuve sa candidature.

Jean-Pierre Delchef

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général